

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1544

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

17 janvier 2003
Domaine Public n° 1544
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité

L'agriculture au point de rupture

Bilan objectif mais complaisant. C'est ainsi que la très institutionnelle Union suisse des paysans (dis) qualifie le Rapport 2002 de l'Office fédéral de l'agriculture sur la situation dans le secteur primaire. Et de démontrer, chiffres à l'appui, que l'évolution de la condition paysanne en Suisse ne cesse de s'aggraver.

A moins de cultiver un solide optimisme de commande, on ne peut que partager une profonde inquiétude : les exploitations de moins de 20 hectares diminuent à la cadence constante de 2600 par année (7 par jour !) depuis plus d'une décennie, tandis que les plus grands domaines n'augmentent que de 400 unités par an à peine. Le revenu agricole a baissé de 8 à 9% en 2001 tandis que la formation de capital propre (le revenu moins la consommation privée de la famille) diminuait de 50% par rapport aux deux années précédentes.

Les perspectives sont particulièrement sombres dans la production animale, dominante dans notre pays. C'est sans doute pourquoi, en décembre dernier, le Conseil des Etats a repoussé une partie des propositions du Conseil fédéral, malgré un Pascal Couchepin fort combatif dans son dernier assaut comme ministre de l'agriculture. La suppression totale du contingentement laitier serait différée de 2007 à 2009 tandis que la Suisse renoncerait à la très libérale mise aux enchères des contingents tarifaires de viande.

Mais le débat parlementaire sur la *Politique agricole 2007* va se poursuivre et peut-être se durcir encore. Les citadins à courte vue le souhaitent en tout cas, qui se représentent toujours des paysans vivant à l'aise et roulant grosse cylindrée. Quant

aux défenseurs de l'agriculture, ils constatent avec dépit le déclin du lobby paysan aux Chambres fédérales où ses protagonistes, si puissants jusque dans le courant des années nonante, devraient se retrouver encore affaiblis après les prochaines élections nationales.

Pour sauver ce qui peut l'être d'un secteur primaireurement touché par l'internationalisation des marchés, les plus lucides ne réclament même plus un accroissement des paiements directs, qui représentent déjà les sept dixièmes des crédits agricoles prévus pour les années 2004 à 2007, de l'ordre de 14 milliards de francs, frein à l'endettement déduit. Il ne s'agit plus de garantir la prise en charge ou le prix à la production, encore moins les deux à la fois comme on l'a fait longtemps, notamment pour les céréales panifiables.

A l'ordre du jour figure désormais un vaste plan social, facilitant le départ des paysans dont l'exploitation s'avère irrémédiablement déficitaire et non viable à terme. Quand une entreprise réduit ses effectifs, les syndicats réclament à juste titre des mesures d'accompagnement. Quand les plus faibles unités d'une branche économique disparaissent, entraînant l'implosion de tout un secteur vital, il y va de l'avenir de l'économie nationale. Moins spectaculaire que le *grounding* de *Swissair* mais encore plus digne d'attention politique.

YJ

Sauver ce qui peut l'être d'un secteur primaire d'une agriculture durement touchée par l'internationalisation des marchés.

Sommaire

Votations fédérales: Une consultation dont on aurait pu faire l'économie (p. 2)
Loi sur les loteries: Tentative de maîtriser un cheval sciemment emballé (p. 3)
Radio-Télévision: Clarification du paysage audiovisuel (p. 4)

Santé: Le panier de soins: l'expérience de rationnement en Oregon (p. 5)
Forum: Développement durable en Valais (p. 6)
Art et science: Le mensonge de la vérité (p. 7)